

27-12-47  
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

# Dirigisme et Corporatisme

par

Jean DAUJAT

docteur ès lettres de l'Université de Paris



---

Décembre 1947

N° 407

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

Prix : 15 sous

Tous droits réservés

HN  
31  
E34  
U.407  
1947

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1a. *L'École Sociale Populaire.*
7. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2<sup>e</sup> édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
- 7 et 12. *La Caisse populaire.* Alphonse Desjardins
15. *L'Encyclique « Rerum notarum ».* S. S. Léon XIII
- 18-19. *Contre l'alcool.* Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P.S.S.
30. *L'Utopie socialiste — I.* XXX
- 34-35. *L'Eglise et progrès social.* Chanoine Desgranges
46. *A propos d'immunités.* R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.* Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Comptoir coopératif.* Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.* R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.* R. P. Edgar Coleclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.* Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.* Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale.* Antonio Perrault
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.* R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.* Ed. Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.* Mgr L.-A. Piquet
97. *Syndicats patronaux.* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer.* XXX
103. *Les Caisse Desjardins, œuvre sociale.* Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* Mgr Eugène Lapointe
110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada.* Olivier Carignan
112. *Le Charbon au Canada.* Paul Chartier, S. J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Al. Dugré, S. J.
115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière.* Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.* R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile.* Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage.* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme.* S. G. Mgr LaBèche
125. *L'Apprentissage.* E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager.* Abbé Arm. Beauregard
130. *Le Domaine rural canadien.* G. Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.* G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.* XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.* G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.* R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.* R. P. J. Salsmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* Max. Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Education.* C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.* R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Eclaireurs canadiens-français.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé.* Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.* Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.* R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V.
- 159-160. *Les Allocations familiales.* R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.* Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* XXX
163. *La Réforme du calendrier.* J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines de la campagne.* Georges Bouchard
165. *L'Union ouvrière.* Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations.* R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada.* E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration.* Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hiver.* Albert Rioux
170. *Le Cinéma.* Oscar Hamel
171. *La Crise protestante.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie intérieure.* Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques.* L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène.* Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada.* E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage.* R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme, source de richesse.* Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse.* Dr J.-C. Bourgoïn
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.* Joseph Risi

# Dirigisme et corporatisme<sup>1</sup>

par Jean DAUJAT

---

Au Moyen Age et sous l'Ancien Régime, il y avait un régime corporatif, il n'y avait pas de corporatisme: dans un climat social formé de l'accord unanime sur les principes essentiels de la sagesse traditionnelle, en particulier sur les principes apportés par le christianisme et enseignés à tous par l'Église, le régime corporatif apparaissait simplement comme le régime naturel de l'ordre social dont la nature même comporte une structure interne faite d'une hiérarchie organique de « corps » sociaux.

Il n'y avait pas alors de « systèmes » sociaux, mais une doctrine commune, faite des principes fondamentaux de l'ordre naturel et animant des institutions qui en émanaient si naturellement qu'on ne songeait guère à en tirer une théorie.

## APPARITION DU CORPORATISME

C'est donc au XIX<sup>e</sup> siècle seulement, et en se définissant par opposition au libéralisme d'une part et au socialisme d'autre part, que le corporatisme fait son apparition comme théorie économique-sociale entrant en discussion avec d'autres théories. Le régime corporatif avait été détruit par la Révolution française qui, s'inspirant des théories libérales et individualistes des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait instauré un régime de liberté absolue de la production et du commerce. La liberté sans frein accordée ainsi à toutes les cupidités avait permis, en ouvrant la porte sans contrôler tous les appétits de profit, l'enrichissement sans limite de quelques-uns qui avaient disposé des moyens

---

1. M. Jean Daujat, docteur ès lettres de l'Université de Paris, veut bien nous autoriser à publier cette forte et instructive étude parue d'abord dans *la Pensée catholique*.

initiaux nécessaires pour « entreprendre » de grandes affaires. D'où la concentration progressive des moyens de production et des richesses aux mains d'un petit nombre de possesseurs, c'est-à-dire le régime capitaliste, avec comme contre-partie la misère et l'insécurité de la grande masse des travailleurs privés de toute possession, de tout droit lié à l'exercice de leur métier, de tout état de vie stable, de toute assurance du lendemain, et livrés, sans autre ressource que la force de leurs bras, à l'exploitation par les grands brasseurs d'affaires. C'est le prolétariat, qui constitue le pendant inéluctable du capitalisme, tous deux fruits du libéralisme et de l'individualisme.

Ce grand désordre social de la misère et de l'insécurité des travailleurs, amené par la liberté souveraine de produire et d'échanger à son seul gré accordée à tout individu, fut dénoncé pendant tout le cours du XIX<sup>e</sup> siècle par les systèmes socialistes, qui, pour remédier au mal de la liberté sans frein, proposaient de substituer au jeu aveugle des instincts et des cupidités une construction rationnelle de l'ordre économique et social selon un plan établi à priori par l'esprit pour assurer le bonheur du genre humain. Alors que les libéraux faisaient confiance à un ordre spontané résultant de la souveraineté accordée à la raison et à la liberté individuelles, les socialistes réclamaient un ordre rationnel construit par l'esprit et fruit d'une raison sociale édifiant à priori tout un système d'organisation. Tel nous semble être le principe commun à tous les socialismes, qui, à partir de là, se partagent en une multitude de systèmes aussi divers que l'esprit peut imaginer de plans d'organisation. D'un côté, le libéralisme accorde tout à la nature; de l'autre, le socialisme accorde tout à la raison pour réaliser le bonheur humain.

Bientôt, d'ailleurs, ce socialisme idéaliste sera qualifié d'« utopique » et combattu par le socialisme matérialiste de Marx, pour qui les constructions de l'esprit ne sont que le fruit de l'évolution fatale des forces matérielles dans le cerveau humain; de sorte que l'évolution fatale des forces matérielles qui a engendré le capitalisme doit, à partir de lui, par la concentration de plus en plus massive des moyens de production et des richesses, amener spontanément avec le communisme le système social collectif qui organisera rationnellement toute la production et tous les échanges.

Tel est le climat doctrinal de ce XIX<sup>e</sup> siècle où le corporatisme va faire son apparition dans la liste des doctrines sociales. En présence du mal constitué par le régime à deux faces capitalisme-prolétariat né du libéralisme individualiste, le socialisme se présentait comme un remède, mais il devait bientôt apparaître aux esprits lucides comme « un remède pire que le mal », selon le mot que lui applique le pape Léon XIII dans l'encyclique *Rerum novarum*. Si, en effet, le libéralisme livrait l'individu désarmé et sans droits ni protection au jeu aveugle des cupidités et des instincts, le socialisme réduisait ce même individu à l'état de rouage d'un système social qui prétendait certes assurer son bonheur, mais en le soumettant pour cela aux vues à priori des théoriciens et sans accorder aucune liberté d'expression à ses droits naturels et réels. Il fallait donc en arriver à reconnaître qu'on ne pouvait ni tout accorder à la liberté individuelle ni tout accorder à un système collectif et qu'on devait envisager une conception nouvelle qui ne fût ni libérale ni socialiste.

C'est alors que, parmi ceux qui gardaient encore quelque docilité à la sagesse traditionnelle, on pensa à tirer quelque chose des leçons du passé et à tourner les yeux vers ce régime corporatif qui pendant sept siècles assura, tant bien que mal certes et malgré bien des crises comme en toutes choses humaines, mais assura quand même l'ordre, la paix et la prospérité dans le monde des métiers et la vie de travail des hommes. Bien entendu, la technique et les conditions du travail, de la production et des échanges avaient profondément évolué et il ne pouvait être question de restaurer tel quel un régime corporatif qui ne serait plus adapté à l'état nouveau des métiers et qui, d'ailleurs, au moment de son abolition, était profondément dégénéré et avait perdu une partie de son esprit. Ce régime, d'ailleurs, avant de se figer comme un cadavre sans vie à la veille de sa disparition, avait été pendant tant de siècles tellement souple et divers, tellement varié d'un temps à l'autre, d'un lieu à l'autre, d'un métier à l'autre, pour s'adapter toujours à la variété des conditions réelles de vie et de travail des hommes, que cela n'aurait même eu aucun sens de parler de le recopier. Mais s'il ne présentait jamais un type unique et uniforme d'institutions permettant de constituer un « système » social, il émanait d'un certain nombre de principes essentiels permettant de le définir; et c'est en restaurant ces principes, les principes de la sagesse

chrétienne qui avaient prévalu pendant tant de siècles dans le monde des métiers, qu'on pouvait envisager de faire naître *un nouveau régime corporatif qui organiserait selon les conditions nouvelles de la vie des professions toute la vie du travail, de la production et des échanges, selon une hiérarchie de corps sociaux naturels où les libertés individuelles soient encadrées et disciplinées sans être supprimées au profit d'un système social collectif entièrement rationnel.*

Ainsi apparut le corporatisme chez un certain nombre d'esprits traditionnels attentifs aux maux du présent, en particulier chez un grand nombre de ceux que leur foi portait à faire appel aux lumières de la sagesse chrétienne comme aux leçons du passé chrétien. L'Église, d'ailleurs, ne devait pas tarder, par la voix de Léon XIII confirmée par ses successeurs, à dénoncer le libéralisme et le socialisme et à faire sien ce corporatisme auquel les maux du régime libéral et les échecs du socialisme devaient peu à peu amener les esprits. Il restera pourtant jusqu'à nos jours le fait d'une minorité éclairée et lucide, tandis que les séductions opposées du libéralisme et du socialisme continueront à entraîner le grand nombre.

Le corporatisme naît donc comme doctrine sociale à travers l'opposition entre libéralisme et socialisme et comme une conception, traditionnelle certes en son inspiration profonde, mais alors nouvelle et originale, et évitant par une vue plus juste et plus complète de la réalité économique et sociale les erreurs du libéralisme comme celles du socialisme. Cette situation semble rapprocher fortement le corporatisme du grand courant qui conquiert actuellement un nombre sans cesse accru d'économistes et de professionnels et qui, voulant lui aussi éviter le libéralisme intégral comme le socialisme intégral, s'intitule « le dirigisme ».

#### ORIGINE DU DIRIGISME

Le dirigisme est d'origine beaucoup plus récente que le corporatisme. Alors que le corporatisme apparaît dans les conditions que nous avons indiquées dès le début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et atteint son apogée sous Léon XIII, le dirigisme ne commence à se manifester que dans l'entre-deux-guerres (entre 1919 et 1939) pour atteindre son apogée depuis 1940. Le corporatisme est né parmi les séductions puissantes d'un libéralisme à son apogée et au faite de ses succès de progrès

matériel et technique et d'un socialisme ivre de ses promesses prophétiques et de l'orgueil de sa raison construisant les plus beaux systèmes: il supposait, pour réagir contre ces séductions opposées, une vue extrêmement pénétrante du désordre social, une vue très attentive à tous les aspects du réel, et une réflexion profonde sur les principes essentiels qui éclairent tout l'ordre économique et social. Aussi devait-il constituer un corps de doctrine parfaitement original et autonome. Quelques peu différentes sont les conditions d'origine du dirigisme. Il fait son apparition quand le libéralisme a échoué définitivement en une série de crises sans issue — et il l'emporte aujourd'hui quand le libéralisme s'est effondré dans la tourmente de la guerre. Mais, en face de ce libéralisme qui a perdu toutes ses séductions, le socialisme ne jouit plus de ses séductions premières parce qu'un certain nombre d'expériences ont permis de faire éclater sa mal-faisance; et, en particulier, l'exemple de la Russie soviétique est là pour montrer qu'il ne peut trouver de réalisation complète et absolue et de réussite matérielle qu'en ramenant une population tout entière à un esclavage total pire que celui du paganisme antique. Il n'y a donc aujourd'hui besoin d'aucune lucidité particulière, d'aucune réflexion approfondie, il suffit d'ouvrir les yeux, pour être amené à renier à la fois libéralisme et socialisme. Il était donc normal qu'entre ces deux erreurs le grand nombre de ceux qui ne ferment pas systématiquement les yeux en raison d'un parti pris indélébile cherchent aujourd'hui une troisième voie, un chemin intermédiaire, une solution moyenne; et le dirigisme vient justement offrir cette solution moyenne. Il ressemble donc bien au corporatisme par le souci d'éviter les deux solutions opposées du libéralisme intégral et du socialisme intégral et par un désir de solution plus complète ou de synthèse. Toutefois, alors que le corporatisme pousse le problème jusqu'aux principes premiers qui dominent le débat et réclame la conversion à de nouveaux principes pour répudier à la fois libéralisme et socialisme, le dirigisme n'est pas si révolutionnaire et demeure sur le terrain où évoluent libéralisme et socialisme pour rechercher, sans retourner ce terrain, une voie moyenne entre eux. Mais avant d'analyser et de préciser cette différence entre corporatisme et dirigisme, il faut signaler d'autres ressemblances entre eux qui apparaissent à première vue.

## RESSEMBLANCES ENTRE LES DEUX SYSTÈMES

Le libéralisme s'étant édifié par le refus, au nom de la liberté souveraine des individus, des règles et disciplines imposées à la production et aux échanges par l'ancien régime corporatif, le mot même de « corporation » évoque aujourd'hui dans la plupart des esprits l'idée de réglementation minutieuse et de contrôle étroit de toutes les activités professionnelles. Le dirigisme s'offrant à introduire dans la vie professionnelle tout un système de réglementation et de contrôle, on sera facilement et spontanément porté à l'identifier avec le corporatisme, tous deux s'opposant d'ailleurs au socialisme en ce qu'ils se contentent d'une réglementation limitée et partielle, laissant une part à l'indépendance et à l'initiative des individus.

Il est certain que si nos contemporains considèrent ainsi le corporatisme comme une forme de dirigisme et comme un système de réglementation et de contrôle, ils le doivent en grande partie aux souvenirs laissés par la corporation finissante du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui, ayant perdu l'esprit de ses origines et sa vie profonde, s'était en effet figée en un système minutieux et trop souvent abusif et tracassier de réglementation et de contrôle — et il faut encore ajouter à cela que depuis Colbert l'administration publique avait tenté de se servir des corporations comme d'un instrument de dirigisme d'État. Si l'on confond le corporatisme avec le colbertisme, c'est-à-dire, somme toute, avec le système économique de l'Ancien Régime finissant, on sera évidemment amené à voir dans le corporatisme un système dirigiste.

Mais ce serait une grave erreur historique de juger et définir un régime sur sa fin et sa dégénérescence plutôt que sur sa période de vie intense de ses origines à son apogée. Or, le régime corporatif médiéval et ce qui en est resté pendant les siècles suivants jusqu'à Colbert et même au delà apparaît comme fort loin de ce que nous appelons aujourd'hui « dirigisme ». Cela saute aux yeux d'abord si l'on considère sa naissance. Le dirigisme est né d'un besoin de réglementation et de contrôle pour introduire de l'ordre dans l'anarchie et le désordre économiques issus du libéralisme. Le régime corporatif médiéval est né avec le grand mouvement de libération des villes de la tutelle féodale; les corps de métiers naissent du même mouvement qui a fondé les communes avec la renaissance de la vie urbaine à la fin du

XI<sup>e</sup> siècle et au XII<sup>e</sup> siècle et ils naissent pour donner aux métiers une organisation autonome leur permettant d'échapper à la tutelle féodale. Le régime corporatif est donc né d'un besoin de sauvegarde des libertés professionnelles: les travailleurs des métiers urbains ont eu conscience qu'ils ne pouvaient assurer la liberté et l'indépendance de leur travail qu'en faisant « corps », qu'en s'unissant en des corps de métiers organisés et dirigés par eux-mêmes où ils se soumettraient à des disciplines communes.

Ainsi la corporation comporte des disciplines, mais ce sont des disciplines nécessaires pour protéger les libertés professionnelles, les véritables libertés du travail que la liberté absolue et sans frein du libéralisme devait plus tard livrer désarmées à la mainmise des plus puissants. Le régime corporatif est donc un régime de discipline professionnelle, il n'est pas un régime de réglementation minutieuse et de contrôle tracassier. Si nous le regardons de près, nous constatons par exemple, que, sauf en quelques périodes de crise toujours consécutives à des guerres, les prix et les salaires n'y sont pas taxés, mais seulement soumis aux règles très générales qui président à toute la vie du métier. Aucun système uniforme n'est imposé, mais chaque « corps » a son organisation et son statut qui varie d'une ville à l'autre comme d'un métier à l'autre, selon les besoins et les circonstances. Surtout, on ne trouve dans les corporations ni administration, ni bureaux, ni bureaucrates, mais seulement une maison commune pour réunions et fêtes et des hommes de métier élus par leurs pairs « gardes » ou « syndics » ou « consuls » du métier pour en faire observer les statuts et les disciplines. C'est donc un régime discipliné, mais organique, vivant, souple, sans rien de rigide, de mécanisé, d'administratif, sans bureaucratie ni paperasses.

#### DIFFÉRENCES ESSENTIELLES

Il faut donc conclure que les ressemblances entre corporatisme et dirigisme sont plus occasionnelles et apparentes que réelles. Et ceci nous amène, pour mieux comprendre leurs différences, à une réflexion plus approfondie sur les principes directeurs de l'une et l'autre conception. Si l'on ne considère que les programmes d'action dans l'actualité, que les mesures d'application immédiate, il peut arriver que le corporatisme se trouve en bien des points d'accord avec le dirigisme, soit pour ordonner

l'anarchie, soit pour freiner le collectivisme; et d'ailleurs, sur ce plan, il peut tout aussi bien se trouver d'accord en bien des cas avec le néo-libéralisme ou avec le néo-socialisme. Les corporatistes peuvent tout aussi bien, selon les circonstances, contracter des alliances d'ordre tactique avec des néo-libéraux ou avec les néo-socialistes qu'avec les dirigistes. Cela n'empêche pas que le corporatisme soit dans sa nature profonde bien différent du néo-libéralisme, du néo-socialisme et du dirigisme. Mais, pour le comprendre, il faut voir plus loin que les problèmes d'actualité immédiate et porter sa réflexion sur les principes directeurs essentiels qui engendrent, fondent et expliquent ces différentes positions. Nous avons dit que le dirigisme qui cherche une voie moyenne entre libéralisme et socialisme ne répudie pas les principes qui ont mené le monde moderne à l'un comme à l'autre, tandis que le corporatisme est une conversion à d'autres principes régulateurs de tout l'ordre économique et social. Impossible, sans discerner ces principes fondamentaux, de bien voir la nature spécifique du corporatisme et ce qui, malgré les ressemblances apparentes et les ententes occasionnelles, le distingue profondément des autres systèmes contemporains.

Nous voici donc obligé d'entraîner nos lecteurs sur le terrain des principes tout à fait premiers qui éclairent tout le problème du travail comme tout le problème humain et permettent, comme d'un sommet, la reconnaissance de tout l'ensemble du terrain; il nous faut envisager les bases, les sources philosophiques de la question, parce que, dans le problème économique et social, comme en tout problème, tout dépend et dérive de la philosophie que l'on adopte.

#### L'IDÉALISME

Pour discerner les principes communs au libéralisme et au socialisme que le corporatisme devra répudier, pour répudier l'un et l'autre, il faut aller aux sources les plus profondes de la pensée moderne, à ce qui imprègne cette pensée en ses aspects les plus divers et les plus opposés. Or, il est certain que ce qui l'imprègne ainsi foncièrement, c'est la philosophie idéaliste et toute la tournure d'esprit qui résulte de cet *idéalisme*. L'idéalisme, comme le mot même l'indique, c'est la philosophie qui fait un système avec les idées, avec ce qui est dans l'esprit

humain; autrement dit, c'est *la philosophie qui substitue à l'humble docilité au réel tel qu'il est d'orgueilleuses constructions de l'esprit*. Le réalisme auquel s'oppose cet idéalisme est foncièrement lié à une attitude d'esprit qui est l'humilité, la soumission au vrai, c'est-à-dire au fond la docilité à ce qu'a fait le Créateur; il s'agit d'accepter, de reconnaître la réalité, que nous n'avons pas faite, telle que le Créateur l'a faite, et, puisque nous avons un esprit capable de connaître, d'enrichir cet esprit de toute la richesse infinie du réel à amener dans notre pensée en le connaissant tel qu'il est dans la soumission à la vérité — et il s'agit aussi, quand nous passons de l'ordre intellectuel à l'ordre moral, de l'ordre de la connaissance à l'ordre de l'action, de nous soumettre à ce que nous sommes pour devenir meilleurs, d'accepter les lois qui résultent de ce que nous sommes, de notre nature, et lui viennent de son Créateur, lois qui nous tracent l'itinéraire de notre perfectionnement et hors desquelles nous ne pouvons trouver que dégradation et déchéance. Ce réalisme, fait de soumission foncière au Créateur et par là d'acceptation de ses dons, ce réalisme source unique du bonheur et de la perfection de l'homme qui ne sont possibles que dans la ligne même de ce que le Créateur lui a donné, ce réalisme fondamental imprégnait toute la mentalité, toutes les mœurs et institutions, tout l'ordre spirituel et social de la chrétienté en laquelle a vécu le régime corporatif.

Et c'est contre ce réalisme que s'est dressée la révolte de l'orgueil moderne qui, pour affirmer l'indépendance absolue de l'esprit humain, principe fondamental de toute la pensée moderne, ne veut plus connaître que ce qui est librement construit par cet esprit humain, systèmes d'idées dans l'ordre intellectuel et systèmes de lois dans l'ordre moral et social. Les idées de notre esprit et les lois de notre conscience vont ainsi devenir pour l'homme moderne un absolu qui se substitue au réel et qui va le faire vivre dans un monde de constructions abstraites, systèmes philosophiques, morale idéale et toute théorique, systèmes sociaux, etc... Cet idéalisme — Pascal l'avait bien vu en écrivant: « qui veut faire l'ange fait la bête » — est d'ailleurs, malgré les apparences, tout proche du plus bas matérialisme: dès lors, en effet, que notre pensée n'est plus réglée sur le vrai par une docilité constante au réel à connaître tel qu'il est, elle ne peut plus avoir d'autre source que l'impulsion interne de

nos passions, de nos cupidités, de nos intérêts, et nous décorons du nom d'idéal, en en faisant un absolu dans l'esprit, l'attitude que nous commande en réalité l'état de nos glandes et de nos viscères. De là toutes les *idéologies* qui se partagent le monde moderne et y dressent les hommes les uns contre les autres en camps violemment hostiles. De là donc la possibilité que des systèmes opposés créant les divisions les plus profondes aient en réalité une source commune, comme ce sera le cas pour libéralisme et socialisme. L'aboutissement logique de tout l'idéalisme, c'est le marxisme, formé d'ailleurs à l'école de l'idéalisme absolu de Hegel dont il n'est que la transposition matérialiste, menant à voir dans les idéologies le reflet cérébral de l'évolution des forces matérielles construisant l'histoire. Le marxisme est ainsi le terme vers lequel tend toute la mentalité moderne.

#### EFFETS DE L'IDÉALISME

Voyons donc comment l'idéalisme va créer toutes les antinomies de la pensée moderne et les oppositions de systèmes. Nos idées ne sont pas créées de toutes pièces par l'esprit humain, elles sont toujours tirées du réel, elles expriment quelque aspect du réel qu'elles nous font connaître — mais elles ne recouvrent jamais la totalité du réel, elles n'expriment qu'un aspect du réel dont elles n'épuiseront jamais l'infinie richesse et l'infinie complexité; elles n'ont donc leur valeur qu'au sein d'une pensée toujours docile au réel, toujours disponible aux leçons du réel, que dans leur relation au réel qui toujours les dépasse et les déborde. Les aspects divers du réel, qui ne s'expriment en nous que dans la multiplicité de nos idées, se lient et s'harmonisent dans le réel comme les diverses perspectives sous lesquelles on peut voir un même monument. Mais que va faire l'idéalisme? Il va enlever à l'idée son caractère essentiel de relation vivante et toujours ouverte à un réel qui ne la contient qu'en la dépassant pour en faire un tout clos et achevé se suffisant à lui-même, quelque chose d'absolu ayant sa vie totale et suffisante dans l'esprit. Et alors l'esprit qui a adopté cette idée, qui n'exprime qu'un aspect du réel, pour en faire un tout et un absolu va, sur cette base, édifier un « système » qui ne sera qu'une construction de l'esprit et qui niera tous les autres aspects du réel étrangers à l'idée érigée en absolu qui a servi de base. Ainsi les systèmes

idéalistes séparent ou isolent un aspect du réel érigé en absolu dans une idée pour en faire le tout du réel en niant le reste du réel. Par là, ils dissocient le réel et en rompent l'harmonie. D'autres systèmes qui éliront quelque autre aspect du réel pour en faire un absolu s'opposeront aux premiers, et à l'unité vivante du réel l'esprit substitue des oppositions artificielles entre les systèmes qu'il a construits. Ainsi, à partir de deux aspects du réel qui se liaient dans le réel, l'idéalisme a créé une antinomie entre deux absolus qui s'opposent dans l'esprit. D'où le partage de toute la pensée moderne entre des idéologies adverses.

### LES ÉCLECTISMES

C'est à partir de ces oppositions artificielles de systèmes que se créent les *éclectismes*, c'est-à-dire les systèmes conciliateurs, les recherches de voies moyennes dont justement le dirigisme nous donnera un exemple. Les idéologies adverses sont toujours destructrices, puisqu'elles ne prennent qu'un côté du réel. Un moment vient donc où, pour éviter leur malfaisance et peut-être aussi pour se rendre quelque peu aux évidences qui viennent du réel, on cherche une solution intermédiaire. Mais si l'on ne remonte pas aux principes, si l'on reste sur le terrain où se combattaient les idéologies adverses, on se contente de créer un nouveau système du type « éclectique » qui n'est qu'un compromis, un partage plus ou moins bien dosé entre les idéologies adverses, c'est-à-dire, en définitive, bien plus un mélange d'erreurs qu'une reconnaissance du vrai. On en arrive alors à concevoir le réel, non plus comme un ensemble où tout se lie et se tient, mais comme quelque chose d'extrêmement tendu, comme un équilibre toujours fragile entre des forces contraires. Telle est, en particulier, entre individualisme et collectivisme, la conception foncière de Proudhon reprise avant cette guerre par A. Dandieu, R. Aron et A. Marc dans l'école dite de « l'Ordre nouveau ».

Le seul moyen d'éviter l'équilibre instable et artificiel de ces éclectismes est ce que G. Thibon appelle si bien un « retour au réel ». Il faut sortir de la plaine avec ses perspectives opposées pour monter sur le sommet d'où l'on découvre tout le panorama du réel où tout se lie et se tient. Mais il faut l'effort de monter, c'est-à-dire de se dégager des vues et constructions de l'esprit,

pour reconquérir l'humble docilité qui rend l'esprit perpétuellement disponible à toutes les leçons du réel toujours plus riche que ses idées. Pour cela, il ne suffit pas de chercher à concilier et à trouver une voie moyenne sans remonter aux principes, il faut au contraire aller jusqu'aux sources des antinomies et des erreurs, répudier une conversion à de nouveaux principes qui rendent l'esprit disponible à toute la richesse du réel.

#### QUELQUES EXEMPLES

Nous tenons là le problème-clé de toute la pensée moderne. On le comprendra mieux en le précisant par quelques exemples. L'une des plus funestes dissociations opérées par l'idéalisme est, certes, celle qui brise l'unité de la nature humaine. Dès lors qu'on isole de la réalité humaine totale, qui est à la fois matérielle et spirituelle, son seul aspect matériel pour en faire par la considération de l'esprit quelque chose d'absolu et de complet qui se suffise, on conçoit quelque chose qui n'est plus que pure matière, et c'est le matérialisme absolu. Si c'est au contraire le seul aspect spirituel de l'homme que l'on isole et porte à l'absolu, on en fait quelque chose qui n'est plus que pur esprit — et nous n'avons pas besoin de souligner combien ce spiritualisme absolu engendre fatalement par réaction le matérialisme dès qu'on devient attentif à l'immédiate évidence des facteurs matériels de la réalité humaine. Entre les deux, la voie moyenne de l'éclectisme sera cherchée par quelque dualisme cartésien qui fera de l'homme l'incompréhensible mélange d'un esprit pur et d'un corps purement matériel. Mais cet éclectisme ne peut tenir; le rôle des facteurs matériels dans toute notre vie intellectuelle et morale en exclut l'irréel esprit pur des spiritualismes, et il ne reste plus que le matérialisme tant qu'on ne se décidera pas à reconsidérer l'homme dans sa réalité totale faite d'un corps qui n'est humain qu'animé par la vie spirituelle d'une âme qui ne vit que dans le corps qu'elle anime.

Après l'antinomie esprit-matière, un autre exemple nous sera fourni par l'antinomie individu-société qui dresse l'un contre l'autre individualisme et collectivisme, selon que l'on fait de l'individu un absolu se suffisant à lui-même isolé de la société qui ne sera plus, pour lui, qu'un contrat accidentel ou une contrainte étrangère, ou qu'au contraire on fait de la société

un absolu dans lequel l'individu est totalement absorbé et disparaît. C'est encore là l'idéalisme qui ne connaît que la notion abstraite et absolue d'individu ou la notion abstraite et absolue de société, alors que la véritable réalité des mœurs humaines est à la fois et indissolublement individuelle et sociale, de même que la véritable réalité humaine est à la fois matérielle et spirituelle.

Il faut enfin citer — car elle est capitale pour la question qui nous occupe ici — la fameuse antinomie autorité-liberté, source de tant de confusions de la pensée moderne. On y opposera une notion abstraite et absolue d'autorité négatrice de toute liberté et une notion abstraite et absolue de liberté négatrice de toute autorité, selon le schéma typique de la pensée idéaliste, et c'est à partir de là, à partir de ces deux notions isolées du réel et considérées par l'esprit comme un absolu et comme un tout, qu'on concevra autorité et liberté comme deux forces contraires s'opposant l'une à l'autre et s'excluant mutuellement. Avec ce point de départ, il restera aux plus sages la ressource d'un éclectisme qui cherchera un compromis entre autorité et liberté, un équilibre de tension entre les deux forces opposées, et soutiendra qu'il faut bien sacrifier un peu d'autorité pour assurer la liberté qui est indispensable et aussi sacrifier un peu de liberté pour assurer l'autorité qui est indispensable. Ce n'est qu'en quittant les notions abstraites et absolues d'autorité et de liberté telles que les a constituées l'esprit en les mettant à part du réel pour en faire un tout, et qu'en revenant à la considération de la véritable réalité sociale humaine, que l'on pourra voir l'harmonieuse union de l'autorité et de la liberté dans les véritables exigences de l'homme réel cherchant sa perfection.

Si l'on regarde l'homme dans sa réalité humaine complète, on s'aperçoit qu'il n'est pas seulement individu, mais être social solidaire des autres hommes, qu'il ne peut trouver sa perfection humaine, avec le plein épanouissement de sa liberté, sur le plan du simple bien individuel, puisque l'individu isolé serait réduit à une vie presque animale, sans cesse dépendante de toutes les forces de la nature et toute menée par ses instincts. Le vrai bien humain, avec la vraie culture de la liberté, étant donc un bien commun qui ne s'obtient que dans la collaboration et par la vie sociale, et la vie sociale entre des individus dont les tendances divergent et souvent s'opposent ne pouvant être réalisée que

par l'unité d'action et la direction commune qu'apportent le commandement et le gouvernement d'une autorité, la vraie liberté humaine telle qu'elle existe réellement ne peut se maintenir et se développer que protégée, éduquée et guidée par des autorités tutélaires. Une liberté isolée, prise comme un tout clos et absolu, serait en réalité une liberté désarmée et sans forces, esclave du souci perpétuel de la subsistance et de la protection contre toutes les forces hostiles, entièrement livrée au jeu aveugle des appétits et des instincts. Les seules possibilités réelles d'existence et de développement des libertés se trouvent dans la vie plus humaine qui est le fruit de la vie sociale et de l'éducation et n'est réalisée que par des autorités. Mais, par ailleurs, la société dans sa véritable réalité humaine n'est pas un mécanisme dont les individus ne seraient que les rouages; elle est l'œuvre commune des individus concourant à leur commun bien humain; aussi la véritable autorité n'est-elle pas quelque chose qui forme un tout se suffisant à lui-même et existe sans les libertés, menant les individus par la seule force physique de la contrainte comme des rouages d'un mécanisme; elle n'est pas une force physique de contrainte, mais un pouvoir moral ou droit de commander qui n'existe que corrélativement au devoir de lui obéir et se fonde comme ce devoir lui-même sur les exigences du vrai bien humain qui est un bien commun; l'autorité dans sa véritable réalité humaine n'existe donc qu'obtenant l'obéissance des libertés humaines, elle n'existe pas isolée des libertés qui lui obéissent en constituant sous sa conduite un véritable ordre humain orienté par elle vers le vrai bien humain. Et l'autorité est d'autant plus forte qu'elle obtient une plus libre obéissance, comme la liberté est d'autant plus parfaite qu'elle est mieux protégée, éduquée et guidée par l'autorité. L'autorité réelle et la liberté réelle, loin donc d'être antinomiques, sont complémentaires et nécessaires l'une à l'autre dans la véritable réalité humaine.

#### L'UTOPIE LIBÉRALE

Ces quelques exemples, qui nous font saisir le mécanisme de la pensée imprégnée d'idéalisme, nous mettent maintenant en mesure de comprendre comment cette pensée moderne, s'appliquant aux problèmes de la production et de l'échange, a pu sécréter le libéralisme d'une part et le socialisme d'autre part, puis, à la lumière de leur échec, l'entre-deux éclectique du diri-

gisme. Nous avons déjà indiqué comment l'idéalisme enfante le libéralisme en portant à l'absolu une notion abstraite et théorique de liberté isolée de la réalité concrète des libertés humaines. C'est la liberté avec un grand L des principes de 1789. L'homme qui vivait avant 1789, dans un régime fait de toute une hiérarchie de corps sociaux divers, avait une liberté délimitée et circonscrite par les disciplines des corps sociaux auxquels il appartenait, mais il jouissait ainsi réellement des libertés réelles et concrètes assurées par les droits et privilèges que garantissaient ces corps sociaux et incarnées par eux en des institutions qui les sauvegardaient. L'homme d'après 1789 a été libéré de toutes règles et disciplines, il possède une liberté générale et absolue que théoriquement rien ne limite; en réalité, il ne peut exercer cette liberté absolue et toute théorique parce qu'il est livré par elle, isolé, désarmé et sans protection, à toutes les forces hostiles réelles qui vont le dominer. Dans le domaine qui nous occupe, le libéralisme veut livrer la production et les échanges au jeu sans frein d'une liberté qu'il ne conçoit que comme absolue et dont il fait la base d'un système économique. Parce qu'elle est théorique et abstraite, toute conçue par l'esprit qui l'isole de la réalité humaine des faits économiques, la liberté de la production et des échanges réclamée par les libéraux ne peut être envisagée par eux que comme absolue, ne souffrant les disciplines d'aucune association, d'aucune institution, d'aucun corps social. Elle aboutit en réalité à la dictature économique de ceux qui, mieux armés au départ pour en user, en profiteront pour s'enrichir sans limite et concentrer entre leurs mains tous les moyens de production, constituant ainsi le capitalisme. Les autres, jouissant toujours en théorie d'une liberté absolue, n'auront en réalité que la liberté de louer leur travail, en subissant comme des esclaves toutes les conditions imposées par les maîtres des moyens de production dont ils deviennent les simples instruments ou de mourir de faim: liberté de la gazelle sous les griffes du lion. Cette jonction d'une liberté théorique absolue à l'absence de toute liberté réelle des hommes ainsi isolés et désarmés devait constituer la classe prolétarienne.

D'autre part, les hommes sont naturellement portés à user de leurs libertés isolées et désarmées pour retrouver une protection et des droits réels en s'associant et, pour cela, en acceptant librement de se soumettre à des disciplines communes.

Mais les libéraux vont, au nom de leur principe théorique de liberté absolue et de leur notion abstraite d'individu isolé formant à lui seul un tout achevé et indépendant, interdire ces associations sans cesse renaissantes et, par là, enlever la liberté réelle et concrète de s'associer et d'accepter des disciplines aux individus réels que leurs tendances naturelles et la conscience de leur insuffisance portent spontanément à l'association et à la discipline. Le système libéral est donc bien un cadre purement idéal et irréel imposé à une réalité humaine qui s'y refuse et que tout porte aux disciplines de l'association; il constitue ce que M. le professeur Noyelle a si bien nommé, en face de « la chimère socialiste », « l'utopie libérale ». « Utopie » au sens littéral et étymologique du mot, car cet éminent économiste montre d'une manière décisive que ce système n'a jamais fonctionné nulle part.

#### LA CHIMÈRE SOCIALISTE

L'utopie libérale devait susciter une violente réaction de la part de ceux qui en étaient les victimes en étant privés effectivement de toute liberté réelle au nom d'une liberté idéale érigée en système et aboutissant pratiquement à la liberté des plus forts d'exploiter les plus faibles. Mais cette réaction devait suivre deux chemins bien différents dans leur réalité profonde quoiqu'ils se rencontrassent et se mêlassent sans cesse parce que tracés souvent par les mêmes hommes. Le premier chemin était profondément enraciné dans le réel et les plus vraies tendances de la nature humaine: c'est le mouvement qui, sorti des véritables besoins humains, porta les travailleurs à reconstituer des associations professionnelles pour la défense de leurs intérêts communs. Sa manifestation la plus éclatante vint des plus déshérités: ce fut le mouvement syndical. Mais en même temps que ce chemin issu de la réalité des besoins humains et des tendances de l'humaine nature, l'atmosphère idéaliste de la pensée moderne devait en ouvrir un autre, le chemin des constructions de l'esprit, le chemin de ce que nous avons déjà nommé avec M. Noyelle « la chimère socialiste ».

Devant la malfaisance du système qui abandonnait la production et les échanges à la liberté absolue et sans frein d'individus totalement indépendants les uns des autres, à la spontanéité naturelle des libertés sans loi ni règle, les idéologues imaginèrent un système opposé construisant une organisation entière-

ment rationnelle de la production et de la répartition des biens, du travail et de l'échange, un régime économique et social complètement légalisé et réglementé. Ce n'était plus la liberté, mais l'organisation sociale qui, isolée par l'esprit de la réalité humaine, devenait un principe absolu, un cadre total qui devait tout contenir. Alors que le libéralisme accordait tout à la liberté — quitte à ce que cette liberté idéale séparée de sa réalité humaine pour devenir absolue aboutisse à la destruction de toutes les libertés réelles — le socialisme accordera tout à l'organisation rationnelle. De même que le libéralisme oubliait le réel pour penser qu'un principe théorique et abstrait de liberté assurerait le bonheur du genre humain, le socialisme idéaliste, que Marx nommera « utopique », oubliait le réel pour penser que les constructions et plans d'organisation établis à priori par la raison et réglementant toutes les activités humaines suffiraient à assurer le bonheur du genre humain. Ce système ne laissait rien à la liberté, à la spontanéité, à la nature, comme le libéralisme ne faisait rien à l'organisation et à la loi. Et comme le libéralisme, au nom de l'individu souverain, ne tolérait aucune association, le socialisme construira pour tout organiser un système social qui ne laisse rien à l'individu, mais fait de la société un véritable mécanisme dont les individus ne sont plus que les rouages. Sous prétexte de leur imposer un bonheur théorique que l'organisation sociale rationnelle doit parfaitement assurer, on dépouille les hommes de toute leur réalité humaine et personnelle pour en faire les rouages d'un mécanisme artificiel et inhumain entièrement construit en dehors de toute réalité par l'esprit des théoriciens sociaux. D'ailleurs, de même que la vraie réalité humaine n'a jamais cessé de se manifester en régime libéral par la renaissance constante des associations professionnelles exclues par le système, elle ne cesse jamais non plus de se manifester sous la réglementation socialiste par l'usage clandestin de la liberté cherchant à échapper à la réglementation (par exemple « marché noir » des produits taxés et rationnés). Ce qui prouve bien, nous y reviendrons, que le réel humain, loin d'opposer la liberté à la discipline et à l'organisation, les appelle l'une et l'autre et les unit en un accord harmonieux.

Notons, d'ailleurs, que le socialisme est plus idéaliste encore que le libéralisme, puisqu'il veut une construction entièrement

rationnelle de toute la vie économique et sociale selon des plans établis à priori par l'esprit, selon un cadre logique dans lequel il s'agit de faire entrer de gré ou de force la réalité. Concevant la collectivité comme un tout rationnel parfaitement organisé, il substitue à la réalité humaine et vivante de la société une machine administrative et bureaucratique où tout fonctionne par règlements et paperasses et où les hommes ne sont plus que des automates. Ce ne sont plus les besoins réels des hommes qui sont satisfaits, mais des besoins théoriques ou idéaux prévus à priori par le règlement. Ce ne sont plus des hommes réels avec des aptitudes concrètes et des responsabilités qu'il fait agir, mais des pions sur un échiquier selon des cases et des règles imaginées par l'esprit. C'est, en définitive, une méconnaissance ou une destruction totale de la réalité humaine au profit d'une conception idéale s'incarnant dans un mécanisme social géométrique dont les hommes deviennent les instruments passifs.

### L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL

Le systématisme socialiste s'opposant au systématisme libéral est donc le fruit d'une mentalité toute pénétrée d'idéalisme. Cette opposition doit s'accompagner d'antinomies créées par l'esprit comme l'idéalisme en engendre toujours. Nous n'en signalerons qu'une parce qu'elle a un rôle capital pour la question qui nous occupe. C'est la fameuse antinomie de l'économique et du social qui traîne aujourd'hui dans tous les journaux et tous les discours. L'idéalisme ayant ainsi artificiellement séparé ce qui ne fait qu'un dans le réel, le dirigisme actuel, incapable de restaurer l'unité naturelle et organique de l'économique et du social qui supposerait une véritable révolution de principes, mais fidèle à la voie conciliatrice des éclectismes, cherche en vain ce qu'il est convenu d'appeler « la jonction de l'économique et du social ». L'antinomie a fait ici son apparition par suite et par la faute du libéralisme qui a séparé la production et l'échange de la véritable réalité humaine de l'économie. Le mot « économie » vient du grec *Oikos* qui signifie « maison », comme le latin *domus* qui a donné « domestique » : étymologiquement et originellement, il désigne tout ce qui a trait au gouvernement des maisons (sens souvent encore gardé aujourd'hui par le mot « économe »). Or, dans un régime de division du travail, il faut

les travaux d'une multitude de métiers et tout le cycle des échanges pour assurer les ressources nécessaires au bien-être des foyers. L'économie aura donc à s'occuper de toutes les lois, de toute l'organisation de la production et de l'échange sans lesquels les maisons ne sauraient avoir ce qu'il leur faut, mais son rôle est justement d'ordonner production et échange pour assurer par eux la bonne vie humaine des maisons qui est son unique but. Telle est la conception traditionnelle de l'économie; et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y en eut pas d'autre, les auteurs sociaux écrivant alors deux traités, l'un « économique » contenant tout ce qui avait trait à l'ordre et à l'entretien de la vie privée, l'autre « politique » contenant tout ce qui avait trait à l'ordre de la vie publique.

Cette économie traditionnelle, visant toujours pour but le bien-être des foyers qui constitue en régime de division du travail un bien commun ne pouvant être atteint que par la collaboration ordonnée de toutes les activités professionnelles, était en raison même de son but et par sa nature même « sociale ». Cela veut dire qu'en vue de son but social, elle soumettait production et échanges à un ordre, à des disciplines, à une organisation les faisant concourir à l'obtention de ce but. C'est là ce que le libéralisme a aboli en raison de sa conception systématique et totalitaire de la liberté. Par là même, il a livré production et échange libérés de toute discipline au seul jeu des appétits individuels de profit. Liberté à tous ceux qui le peuvent de s'enrichir indéfiniment, liberté aux autres de mourir de faim ou de se louer comme des esclaves, telles furent les bases de l'économie libérale qui, désormais, n'assurera plus le bien-être de l'ensemble des foyers parce qu'elle refuse les disciplines qui seraient nécessaires pour cela et ne veut plus connaître qu'une liberté individuelle illimitée et absolue: avec le libéralisme, l'économie a cessé d'être sociale. Elle devient ce que tout le monde entend aujourd'hui par le mot « économique »: la recherche de la production et de la circulation des richesses pour elles-mêmes sans tenir compte de son but humain, sans souci du bien-être des foyers, comme si production et circulation des richesses valaient en elles-mêmes séparément de leur but humain. Nous avons donc là — c'est bien de l'idéalisme — une notion de la production et de l'échange séparés, isolés, formant un tout, constituant un absolu.

Mais cette séparation d'un « économique » qui n'est plus que production pure et pur échange va constituer en face — et voilà l'antinomie — un problème du bien-être des foyers des travailleurs que l'économie n'assure plus; ce sera « le social » au sens contemporain du mot, un « social » qui, de son côté, est séparé et abstrait, pris comme un absolu se suffisant à lui-même. Mais s'il est absurde de produire et échanger autrement que pour assurer par là le bien-être humain des maisons, il est plus encore absurde d'envisager d'assurer le bien-être des travailleurs autrement que comme le fruit de la production et de l'échange bien ordonnés: on fera alors peser artificiellement sur l'économie tout un ensemble de charges dites « sociales » qui l'épuiseront. Et si, en présence d'un système économique dépourvu de tout ordre social et séparé de son but humain et d'un système social dépourvu de base économique et étranger à l'économie, on entreprend de les combiner, on ne fera que compliquer le système sans sortir de l'artificiel. Si, au contraire, on cesse de considérer d'une part une notion idéale et abstraite de la production et de l'échange constituant un tout autonome et suffisant et d'autre part une notion idéale et abstraite du bien-être des travailleurs constituant un tout séparé, on s'apercevra vite que la réalité humaine comporte de ne produire et échanger que pour assurer le bien-être de ceux qui travaillent et selon l'ordre social et les disciplines nécessaires pour cela, tandis que, d'autre part, on ne peut pas assurer ce bien-être par un autre moyen que par une production et des échanges bien ordonnés, de sorte que la véritable économie humaine est sociale et que le véritable social est économique, l'économique et le social ne faisant naturellement et organiquement qu'un.

#### LE MATÉRIALISME, CONSÉQUENCE DE L'IDÉALISME

Cet exemple capital montre la malfaisance de l'idéalisme moderne comme créateur d'antinomies artificielles. Mais l'idéalisme a encore une autre conséquence que nous avons déjà signalée sur le plan des suites générales de la doctrine; c'est d'entraîner le matérialisme comme contrepartie nécessaire, des idées qui ne sont plus que des productions de l'esprit humain devant bien vite apparaître comme de simples productions du cerveau issues du jeu des forces matérielles. Il est facile de voir

cette issue normale de l'idéalisme dans le cas des systèmes libéral et socialiste.

Le libéralisme, en faisant de la liberté un absolu, offre en réalité libre cours à tous les instincts, à toutes les cupidités, à tous les intérêts matériels, il assure en réalité le seul jeu des forces matérielles, puisqu'en réalité la vraie liberté spirituelle ne se sauvegarde que par les disciplines qui lui sont naturellement indispensables et que le libéralisme en sépare artificiellement. Les individus souverains du régime libéral ne seront que des atomes matériels mus par les forces matérielles de leurs instincts et de leurs intérêts. L'économie devient un champ de forces matérielles s'opposant et s'équilibrant, que les économistes libéraux prétendront étudier scientifiquement en constituant une véritable physique économique. On a ainsi une économie entièrement matérialiste qui a perdu son caractère moral de science humaine réglant des activités humaines, des mœurs et des institutions en vue d'un but humain.

Le matérialisme ne peut pas voir la véritable réalité sociale, qui est d'ordre moral: activités humaines s'ordonnant à un but commun. Il peut être individualiste, ne voyant que des individus poursuivant leurs intérêts matériels individuels. Mais la matière n'est pas forcément poussière d'atomes isolés et indépendants. Le matérialisme peut aussi être collectiviste, absorbant les individus dans les rouages d'un mécanisme matériel collectif. On verra bien vite que l'économie ne saurait être un système-poussière d'atomes individuels indépendants les uns des autres et on en fera un mécanisme matériel collectif dont les individus, mus par les seules forces matérielles, ne sont plus que les rouages. Telle est la destinée matérialiste à laquelle était voué le socialisme d'origine idéaliste. En effet, tous les systèmes sociaux rationnels, qui ne sont que des constructions de l'esprit, ne peuvent être que des machines, que des mécanismes plus ou moins compliqués. En faisant de l'organisation sociale un absolu, on la sépare artificiellement de sa réalité humaine et morale faite d'un ordre entre des libertés et on en fait un mécanisme physique où les individus sont matériellement engagés comme les rouages d'une machine.

Le marxisme, qui est le point de convergence de toute la pensée moderne, a lumineusement vu et exploité le fatal aboutissement matérialiste des socialismes idéalistes. La construction

entièrement rationnelle du mécanisme social n'est plus pour lui qu'un mécanisme issu de l'évolution des forces matérielles dont la conception rationnelle n'est elle-même qu'une production matérielle du cerveau humain.

Il suffit, pour en arriver là, que le mécanisme social rationnel construit par l'esprit apparaisse comme une production cérébrale dépendante elle-même de toute l'évolution des forces matérielles aboutissant à un système collectif dont l'homme avec son cerveau et ses instincts n'est qu'un rouage.

#### FAILLITE DU DIRIGISME

Nous avons maintenant une analyse à peu près complète de l'atmosphère intellectuelle dans laquelle le dirigisme a pris naissance comme un éclectisme cherchant une voie moyenne entre libéralisme et socialisme. Les faits démentant « l'utopie libérale » et « la chimère socialiste », on cherchera une nouvelle construction de l'esprit qui équilibre les nécessités contraires de la liberté individuelle et de l'organisation. Mais la méthode du dirigisme est celle des éclectismes qui ne vont pas jusqu'à un retour aux principes qui leur permettrait de retrouver l'unité naturelle du réel et qui se contentent de plaquer artificiellement l'une sur l'autre des parties disjointes des deux systèmes opposés. Ici, on gardera du libéralisme individualiste la dispersion en poussière désordonnée des libertés individuelles qu'aucune association, qu'aucun corps social vivant, qu'aucune institution réelle ne discipline et n'organise pour une action commune et ordonnée, mais on empruntera au socialisme pour le plaquer là-dessus, pour le juxtaposer au cahos libéral, un système artificiel d'organisation économique et sociale construit par l'esprit en application de quelque plan ou schéma rationnel. Le dirigisme aboutit ainsi à une mixture plus ou moins bien dosée de libéralisme et de socialisme qui peut, certes, présenter l'avantage provisoire de tempérer les inconvénients de l'un par les inconvénients de l'autre et d'équilibrer leur malfaisance l'une par l'autre — tel sera toujours l'avantage des régimes de compromis et de transaction. Mais on ne saurait espérer par là la restauration d'un ordre véritable et durable de la vie économique et sociale. Un tel compromis, surtout s'il n'est pas trop dirigiste, peut satisfaire les néo-libéraux qui ouvrent les yeux aux néces-

sités d'un minimum d'organisation et de réglementation légale, et aussi, surtout s'il est très dirigiste, peut encore satisfaire les néo-socialistes qui ouvrent les yeux à la nécessité d'un minimum de liberté et d'initiative. Il ne saurait, sauf sur un plan toujours révisible d'action immédiate et à un seul titre provisoire de tactique et d'opportunité, satisfaire le corporatisme qui voit plus loin et de plus haut et veut davantage parce qu'il n'entend pas seulement combiner artificiellement un peu d'organisation et de discipline avec un peu de liberté et d'initiative, mais bien *unir organiquement et harmonieusement l'organisation et la discipline avec la liberté et l'initiative dans la réalité vivante de corps sociaux naturels et spontanés.*

#### ESSENCE DU CORPORATISME

Le corporatisme, lui, ne part pas d'une notion abstraite et idéale de la liberté et d'une notion abstraite et idéale de l'organisation rationnelle pour les tempérer l'une par l'autre et les juxtaposer en un système artificiel qui demeure une construction de l'esprit. S'il veut mériter son nom de « corporatisme » qui vient de « corps », et ne peut se justifier que dans l'instauration effective de « corps », c'est-à-dire de *réalités organiques et vivantes douées d'unité naturelle*, il s'opposera à tout systématisme de l'esprit, à tout principe de construction artificielle à partir de notions idéales et abstraites, qu'il tourne en libéralisme, en socialisme ou en dirigisme. Ce sont donc les principes mêmes de l'idéalisme social comme du matérialisme mécaniste, son pendant nécessaire, qu'il faut répudier pour aboutir au corporatisme. L'essentiel du corporatisme, son esprit même, sa méthode constitutive, consiste dans la souplesse totale d'une humble docilité, d'une patiente et persévérante fidélité à tout le réel économique et social avec toutes ses exigences.

C'est pourquoi le régime corporatif ne s'est jamais constitué par quelque décret officiel ou par l'application de quelque plan de l'esprit, de quelque schéma géométrique de juriste ou d'idéologue, mais par l'enfantement naturel, la poussée spontanée et la lente maturation, dans un même climat moral et sur un même terrain économique, de toute une floraison, de toute une forêt diverse et touffue de corps sociaux variés. C'est pourquoi aussi le régime corporatif n'a jamais comporté un type uniforme

d'institutions, répétition mécanique d'un modèle idéal défini en quelque plan ou décret, mais une variété infinie d'institutions aussi diverses que le réel auquel elles s'adaptent toujours parce qu'elles sortaient des exigences mêmes du réel.

Le corporatisme est donc un esprit et une méthode bien plus qu'un système et il se définit, par opposition à tous les systèmes sociaux, en ce qu'il part du réel au lieu de partir d'une vue de l'esprit. Partant du réel, il y trouve des libertés qu'il ne va pas séparer du réel pour en faire un principe absolu se suffisant en lui-même, mais qu'il va prendre telles qu'elles sont dans le réel, c'est-à-dire impuissantes, désarmées, condamnées à l'esclavage, donc à disparaître, tant qu'elles restent isolées, dispersées, sans loi ni discipline, par conséquent aspirant par un besoin inné et inéluctable de leur nature même à être groupées, unies, ordonnées, organisées, encadrées, disciplinées, pour acquérir dans l'action commune et la collaboration l'efficacité et les progrès qu'elles ne sauraient trouver seules et d'elles-mêmes. De la liberté même, selon sa réalité naturelle, va donc surgir le besoin de l'organisation et de la discipline qui va faire naître un ensemble complexe, multiforme et hiérarchisé de corps sociaux naturels organiques et vivants soumettant les libertés à leurs lois. Mais le corporatisme ne va pas séparer du réel ce besoin d'organisation pour en faire un principe rationnel se suffisant à lui-même et enfantant des constructions de l'esprit sans consistance dans la réalité humaine, des cadres idéaux sans contenu dans la réalité humaine. Il prend l'organisation économique et sociale, les collectivités et communautés telles qu'elles sont dans le réel en des corps sociaux naturels, organiques et vivants qui n'ont rien d'un schéma administratif, mais qui sont faits d'hommes réels, de libertés réelles s'organisant et se disciplinant pour l'action commune, et qui ne sont pas nés d'une vue à priori de l'esprit, mais des besoins réels d'action commune et de collaboration des hommes partout où ils ont un bien commun à assurer, sauvegarder, réaliser ensemble.

#### ASSISES RÉELLES ET VIVANTES

Le principe du corporatisme, c'est que la réalité des libertés humaines comporte partout des biens communs pour lesquels il faut l'action commune avec les disciplines qui lui sont nécessaires et que, partout où existent de tels biens communs avec

de telles exigences d'action commune, les hommes, en raison même de ces besoins réels de leurs natures et de leurs libertés, feront corps, constitueront des institutions les organisant et les disciplinant. Le régime corporatif, c'est le jet et le faisceau vivant, dynamique, naturel, organique et réel des libertés organisées et disciplinées selon leurs propres besoins et leurs propres nécessités en des corps sociaux et institutions naturelles et organiques. Le corporatisme, c'est la doctrine qui reconnaît comme structure de la vie économique et sociale ces corps sociaux et institutions issus des besoins réels d'action commune des libertés humaines, et c'est la méthode politique et juridique qui les légalise, qui les consacre par la loi et leur donne place dans la législation (ainsi la famille n'est pas créée par la loi, mais son besoin naturel est reconnu par la loi qui la légalise dans la législation sur le mariage, et il pourrait en être de même de tous les corps sociaux appelés par la nature sociale de l'homme, en particulier des corps de métiers). C'est donc la reconnaissance et la législation de la structure naturelle, organique et vivante, de la vie économique et sociale, par opposition au libéralisme qui en fait une poussière ou un chaos sans structure et par opposition au socialisme qui substitue à cette structure réelle un mécanisme conçu par l'esprit. Le corporatisme reconnaît tout ce qui part du réel où se joignent liberté et organisation et ne veut reconnaître que ce qui part du réel, excluant liberté abstraite soustraite à toute organisation comme organisation abstraite vide du contenu que lui donnent les libertés.

Le régime corporatif n'a pas à se préoccuper de « joindre » l'économique et le social, car il répudie leur distinction artificielle et les unit naturellement. Son économie est sociale d'elle-même, sans avoir à se joindre un « social » étranger, car, toujours ordonnée aux besoins réels des foyers, elle associe les hommes selon toutes les exigences des besoins réels de leurs foyers, notamment tous ceux qui exercent un même métier dans les mêmes conditions, y font corps en un corps professionnel qui est organiquement et indissolublement à la fois économique et social, assurant par ses disciplines et le bien-être des foyers clients du métier auxquels est garanti un loyal service à un juste prix, et le bien-être des foyers de tous les travailleurs du métier auxquels est garanti, à quelque degré de la hiérarchie professionnelle qu'ils soient placés, un gain juste et suffisant, la sécurité de

leur travail et des conditions humaines de travail, les secours nécessaires en cas de maladie ou d'accident et à l'âge de la retraite. L'économie corporative est ainsi sociale d'elle-même par le fait même qu'elle organise les hommes qui travaillent et échangent en corps professionnels disciplinés. Dans un tel régime, le « social » se trouve dans l'économie elle-même, il n'est pas plaqué du dehors et artificiellement sur une économie pour laquelle il constituerait une charge écrasante et paralysante.

### SUPÉRIORITÉ SUR LE DIRIGISME

Le dirigisme, qui ne restaure pas des corps sociaux organiques naturels et spontanés parce qu'il reste dans les constructions de l'esprit et n'effectue pas le nécessaire « retour au réel », ne peut que tenter de résoudre artificiellement les problèmes dont le corporatisme tient en lui la solution naturelle. Par exemple, pour « joindre » l'économique et le social sans le modifier fondamentalement ni opérer ce qu'on appellerait aujourd'hui des « réformes de structure », il prend une économie qui reste ordonnée au seul profit individuel et régie par les seuls appétits de profit, une économie qui conserve les postulats fondamentaux du libéralisme; mais comme, en bon éclectisme, il reconnaît par ailleurs la nécessité de remplir ses devoirs « sociaux » en assurant un bien-être suffisant à ceux qui travaillent, il va ajouter à cette économie une organisation sociale d'assistance, d'assurances et de retraites qui va constituer un ensemble de charges « sociales » pesant sur l'économie et la ruinant peu à peu. Il admettra d'une part des ententes patronales ne recherchant que le maximum de profits « économiques » et d'autre part des syndicats ouvriers ne recherchant qu'à obtenir le maximum d'avantages « sociaux » sans avoir part au fonctionnement même de l'économie et en pesant sur elle du dehors; et, dans cette atmosphère de lutte de classes, il recherchera une paix précaire et artificielle par des compromis entre les deux partis qui déchirent la profession en tirant chacun de son côté.

D'une manière générale, le dirigisme laisse à la production et à l'échange leur caractère initial libéral, dispersé, inorganique; il laisse les hommes qui travaillent sans véritables associations

professionnelles; mais comme il veut porter remède au chaos qui en résulte, il plaque sur cette économie libérale un système artificiel d'organisation qui vient la réglementer et l'encadrer *du dehors* sans la discipliner et l'organiser *du dedans* et qui ne constitue pas une structure organique et hiérarchisée d'associations professionnelles, mais un réseau de plus en plus compliqué et minutieux d'administrations et de bureaux chargeant les professions du poids écrasant de leur entretien et les paralysant par leur accumulation de règlements et de paperasses. Le dirigisme laisse les professionnels inorganisés et dépourvus de disciplines communes, mais il les soumet à des fonctionnaires, à des bureaucrates, à des règlements. Il répudie l'autorité d'hommes responsables pour maintenir le libéralisme des professions, mais il supprime la vraie liberté au profit d'un mécanisme bureaucratique irresponsable. Il laisse la réalité humaine de la vie professionnelle inorganisée et il crée à priori, selon un plan de l'esprit, des cadres vides de contenu humain dans lesquels il tente ensuite d'introduire de force une réalité qui s'y dérobe.

Par tous ces caractères le dirigisme apparaît comme un commencement de socialisme. De fait, ce qu'on appelle aujourd'hui « dirigisme » et qui constitue entre libéralisme et socialisme l'éclectisme que nous avons défini est un *dirigisme partiel* combinant une part ou un secteur de liberté avec une part ou un secteur d'organisation. Un dirigisme total qui voudrait une organisation entièrement rationnelle de la totalité de la vie économique et sociale sans rien laisser à la liberté et à l'initiative se confondrait avec le socialisme. Si l'on veut tout prévoir, disposer et répartir selon un plan de l'esprit, si l'on veut que tout soit ainsi rationnellement « dirigé », on est en plein socialisme. De fait, le dirigisme partiel actuel, quoi qu'en pensent ses tenants, ne saurait être un régime stable: n'étant qu'un faux équilibre, il est un équilibre momentané et ne peut que constituer une étape vers le socialisme ou dirigisme total. Il est d'ailleurs facile d'observer que, par une pente inéluctable, tout dirigisme est toujours de plus en plus dirigiste: système artificiel et parasite rongeur comme un cancer l'économie naturelle, il nourrit lui-même son propre développement jusqu'à tout absorber ou détruire à son propre profit. Et il est fatal qu'il en soit ainsi: les libertés tendant toujours à échapper à ses cadres artificiels et à sa réglementation tracassière, la réalité se déroband

toujours à ses prévisions, à son contrôle, à son organisation géométrique et planifiée, le dirigisme tendra toujours à les rattraper par la contrainte et pour cela à diriger, prévoir, organiser, planifier davantage en se soumettant de plus en plus jusqu'aux moindres détails. Il ne se satisfera qu'en arrivant à tout soumettre aux plans rationnels de l'esprit, c'est-à-dire au socialisme intégral.

Le dirigisme se caractérise encore par sa méthode qui consiste à croire qu'il suffit, pour réaliser, de publier des décrets et de prendre des dispositions législatives. Il concevra à priori un système d'organisation sans tenir compte de ce qui existe et croira qu'il a tout fait quand il l'a publié au *Journal officiel* et quand il a créé des administrations et des bureaux, dicté des règlements, appointé des fonctionnaires et rempli des cartons verts. Et quand il s'aperçoit que rien de réel ne suit et n'accompagne ces cadres irréels et vides, ces constructions de l'esprit, il n'envisage que nouveaux décrets et nouveaux édifices bâtis sur le papier avec nouvelle multiplication de bureaux et de fonctionnaires. Peu à peu s'édifie ainsi un vaste mécanisme parasite fonctionnant dans le vide, antichambre du socialisme. Ne donnons-nous pas là la description fidèle de ce que nous vivons depuis quelques années ?

#### UN FAUX CORPORATISME

Mais il faut bien dire que, sur ce terrain, beaucoup qui se disent corporatistes sont dirigistes ou socialistes sans le savoir. Ce sont tous ceux qui croient qu'on créera des corporations par un décret et que cela suffira pour les faire *exister* et vivre. Ce sont tous ceux aussi qui envisagent les nouvelles corporations comme un vaste mécanisme administratif de la profession soumettant celle-ci à l'automatisme de ses règlements et à la dictature anonyme et irresponsable de ses bureaux et de ses fonctionnaires. Ce sont tous ceux qui oublient de rechercher le lent enfantement naturel du corps professionnel trouvant lui-même son existence et ses disciplines en fonction des besoins réels auxquels il répond. Cet enfantement naturel peut et doit être aidé et protégé par une législation corporative qui prépare l'institution légale des corps professionnels à naître; il peut et doit même, en certains cas, être suscité par l'intervention et l'ini-

tiative intelligente des pouvoirs publics s'adressant aux professionnels et les invitant à s'organiser, mais il ne saurait être créé artificiellement sans mouvement naturel répondant à un besoin réel et il ne peut en tout cas avoir lieu qu'à partir de la réalité professionnelle *existante* avec ce qu'il y a déjà en elle d'ébauches réelles de structure, de discipline et d'organisation.

#### CORPORATISME ET SYNDICALISME

Il faut, à ce point de vue, signaler l'étrange aberration de certains soi-disant corporatistes qui se sont créés dans l'esprit un type idéal de la corporation du passé et s'imaginent qu'on pourrait par un décret la restaurer telle quelle, sans s'occuper de la réalité professionnelle présente. Ils ne comprennent pas que tout l'ancien régime corporatif tirait sa valeur de son réalisme, de ce qu'il répondait à la réalité professionnelle d'alors, et que le nouveau régime corporatif ne méritera son nom, en étant fait de corps sociaux bien réels et bien vivants, que s'il est issu de la réalité professionnelle et répond aux besoins réels d'aujourd'hui. L'erreur signalée ici n'est pas sans danger, car c'est elle qui a fait opposer corporatisme et syndicalisme par des hommes qui ont voulu faire du corporatisme un système excluant le syndicalisme. Or, si le monde professionnel d'aujourd'hui présente quelque chose de bien réel et de bien vivant, issu spontanément contre vents et marées des besoins réels du travail humain, c'est bien le syndicalisme. Depuis un siècle, dans un monde professionnel désaxé par le libéralisme, tandis que le socialisme forgeait des constructions de l'esprit, le syndicalisme a exprimé et fait peu à peu aboutir tous les besoins réels du monde du travail. Il a constitué entre les travailleurs unis des corps sociaux vivants et efficaces assurant leurs intérêts communs par l'action commune. Il a donc commencé un véritable corporatisme contemporain et *nul corporatisme n'est possible qui ne parte de ce qu'a constitué le syndicalisme, des corps sociaux réels que sont les syndicats*. Les ignorer, c'est bâtir hors du réel et sur le seul papier; cela peut être du dirigisme, ce ne sera jamais du corporatisme.

Le seul problème est de dégager le syndicalisme réel des constructions théoriques du socialisme et d'amener les syndicats d'une même profession à sentir leur solidarité, à découvrir leurs

intérêts communs et à faire corps. Certes, il se peut que dans l'avenir la réforme de structure de l'entreprise, en rendant à l'ouvrier toute sa place d'associé dans l'entreprise, l'intègre telle-ment au corps social constitué par la communauté d'entreprise qu'un jour viendra où il sera suffisamment attaché à son corps professionnel par l'intermédiaire de celle-ci et n'aura plus besoin d'un autre corps social constitué par le syndicat: on le verra bien alors et nous ne demandons pas qu'on maintienne artificiellement les syndicats le jour où ils dépériraient d'eux-mêmes; mais nous parlons présent et aujourd'hui ce sont les syndicats qui sont la réalité vivante du monde du travail et les corps professionnels plus complets ne peuvent exister qu'à partir d'eux. Toute autre conception serait anticorporative, parce qu'elle ne partirait pas de la réalité des besoins suscitant des corps sociaux naturels et vivants.

#### LA RÉPARTITION DES PRODUITS

Cette exigence d'une expression naturelle de la réalité des besoins humains, qui est essentielle au corporatisme pour que les « corps » aient une existence naturelle et non artificielle, manifeste admirablement la différence radicale entre corporatisme et dirigisme dans le problème de la répartition des produits. On peut laisser les besoins réels des foyers s'exprimer *naturellement, expérimentalement, à posteriori*, sur le marché: c'est le régime de *l'économie marchande*, qu'on confond habituellement avec l'économie libérale, tant on est habitué aujourd'hui à ne connaître que la liberté sans frein d'un marché individualiste et inorganisé ne comportant que des échanges individuels et sans discipline. Il ne faudrait pourtant pas oublier que l'ancien régime corporatif n'a jamais connu d'autre économie que l'économie marchande, preuve que celle-ci n'est pas forcément libérale. Faute de concevoir un marché organisé et discipliné où les individus sont organisés en « corps économiques » selon les diverses exigences de leurs besoins et de leurs intérêts communs, et où les échanges ne se font plus d'individu à individu, mais par « conventions collectives » de « corps » à « corps », faute donc de la notion du *marché corporatif*, le socialisme a opposé à l'économie marchande une *économie bureaucratique* où les besoins humains sont calculés et prévus *à priori et rationnellement* selon les plans établis par des bureaux et satisfaits par des règle-

ments tels que taxations, rationnement, et tout ce que nous connaissons aujourd'hui.

Sous prétexte que la liberté donnée par le marché libéral à tous les appétits de profit et, par là, à tous les procédés d'exploitation ne saurait, et cela est vrai, assurer la satisfaction de l'ensemble des besoins des foyers, le socialisme a inventé que l'on pourrait calculer à priori tous ces besoins et les satisfaire par un système rationnel de distribution. Mais cette substitution du bureau au marché se traduit par deux résultats désastreux :

1° Les besoins calculés à priori ne sauraient être, dans leur vivante complexité, les besoins réels des foyers qui ne peuvent être connus qu'en s'exprimant réellement, expérimentalement, à posteriori, sur le marché; ce sont des besoins idéaux, théoriques, planifiés, mécanisés qui font de l'homme un rouage d'un mécanisme et lui enlèvent toute spontanéité vivante (il est clair qu'aucun système de répartition et de distribution administrative n'a jamais satisfait personne d'autre que les bureaucrates qui l'ont inventé et que le marché supprimé s'est toujours rétabli clandestinement en « marché noir » manifestant bien la nécessité naturelle du marché);

2° Le mécanisme compliqué des bureaux, de leurs règlements et de leurs paperasses, qu'il faut d'ailleurs compliquer de plus en plus si l'on veut se rapprocher tant soit peu de la complexité des besoins à prévoir, ne peut être entretenu qu'en faisant peser sur toute l'économie une charge financière parasite qui la paralyse et l'écrase au détriment de la satisfaction des besoins réels des foyers (à la limite il y aurait un fonctionnaire parasite par travailleur qui produit et chacun aurait à entretenir un tel parasite en plus de son propre entretien).

#### LE SALUT PAR LE CORPORATISME

Eh bien, c'est cette économie bureaucratique, ce sont des rationnements et des taxations que le dirigisme préconise au moins partiellement pour remédier au désordre du marché libéral et à l'exploitation des plus faibles sur ce marché sans règle ni discipline. Par là il manifeste son impuissance à *organiser du dedans* le marché auquel il veut *juxtaposer du dehors* un système bureaucratique de répartition administrative. Le corporatisme, au contraire, maintient le régime naturel du marché en sortant du libéralisme, parce qu'il organise et discipline du dedans le marché en permettant aux individus qui risqueraient

d'être exploités de s'unir, de s'organiser, de se discipliner, de faire corps pour faire valoir en commun leurs intérêts communs sur le marché en traitant collectivement avec d'autres corps constitués eux aussi selon la même expression naturelle de besoins réels.

Ce sont donc en définitive toutes les aspirations naturelles et réelles de l'humanité productrice et consommatrice ayant à assurer la meilleure vie humaine des foyers que le corporatisme tend à satisfaire en partant de toutes les exigences du réel auquel il tend demeurer toujours docile. Hors de lui, il n'y a que les constructions orgueilleuses et systématiques d'une pensée idéaliste et mutilante, systématisme libéral ou systématisme socialiste ou systématisme mixte et plus compliqué de l'éclectisme dirigiste. Mais toutes ces constructions de systèmes par l'orgueil de l'esprit n'aboutissent en définitive, nous l'avons montré, qu'à faire réussir le plus complet matérialisme. Le libéralisme individualiste, par la liberté sans frein des appétits d'enrichissement, enfante la concentration capitaliste de plus en plus massive qui ne saurait aboutir qu'à la nationalisation finale par la révolution collectiviste: le marxisme est son enfant naturel. Le dirigisme partiel nourrit le développement d'un dirigisme de plus en plus total qui aboutit à un socialisme intégral mécanisant toute la vie humaine et faisant de l'homme un rouage d'une gigantesque machine de production dont la construction idéale ne fait qu'asservir l'homme à la toute-puissance des forces matérielles; et là encore, par une pente naturelle et fatale, on engendre le marxisme. Toutes les constructions de la pensée moderne, avec leur double face idéaliste et matérialiste, convergent vers le marxisme; et le dirigisme n'est lui-même qu'une étape sur ce chemin inéluctable. On ne peut en sortir que par un retour au réel, à l'intégralité de la réalité humaine, dans lequel ressuscitent les corps sociaux naturels et vivants qui ont fait la force humaine de notre passé chrétien. Cette voie est celle du corporatisme qui seul nous apporte le salut social que le dirigisme ne nous apporte pas.

La situation aujourd'hui est nette et précise et il n'y a pas de tiers chemin, mais le choix n'existe qu'entre deux routes: ou le marxisme et avec lui la réduction de toute l'humanité à l'esclavage et à l'état d'instrument des forces matérielles collectives de production, ou le corporatisme.

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

- 183-184. *La Paroisse au Canada français.*  
R. P. Adélar Dugré, S. J.
185. *L'Église, nos mieux sociaux et l'ouvrier catholique.*  
Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles.*  
Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité.*  
Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité.*  
R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien.* E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi.*  
Wilfrid Guérin
192. *L'Église et la question syndicale.*  
PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins.* Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.*  
S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux.* S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche.* XXX
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques.* XXX
200. *Pour le bon journal.*  
Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *La Sans catholique.*  
E. Mercier et G. Ladouceur
- 204-205. *Instruction ou Education.* Esdras Minville
206. *En Russie soviétique.* E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibolchévique.* E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat.*  
Antonio Ferrault
- 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*  
S. S. Pie XI
212. *Le Mariage chrétien.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 214-215. *L'Etat et le mariage.* Juge C. E. Dorion
216. *L'Action sociale des prêtres de Belgique.*  
R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahier anticommuniste.* E. S. P.
219. *Pour la colonisation.* E. S. P.
220. *Le Rôle communiste.*  
R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la Paix.* E. S. P.
225. *La Profession agricole.*  
Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité.*  
R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer.*  
Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma.*  
E. S. P.
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada.*  
E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation.*  
Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation.* Esdras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*  
Abbé Philippe Perrier
- 251-252. *Journées anticommunistes — I.* E. S. P.
253. *Journées anticommunistes — II.* E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
257. *Le Chômage de la jeunesse.* E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts.*  
Ligue de la Classocratie
262. *La Komintern.* Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei ».*  
S. S. Léon XIII
264. *Allocutions familiales.* Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou.* E. S. P.
266. *La Crise libératrice.* R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*  
En collaboration  
Esdras Minville
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada.*  
Esdras Minville
273. *L'Orientalisme professionnelle.*  
Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme.* E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.*  
R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catechisme anticommuniste.*  
P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne.*  
Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée.*  
R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encycliques « Digni Redemptoris » et « Mit brennender Sorge ».* S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques.* Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Église d'Espagne.*  
Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique.*  
Abbé L. Beauregard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
286. *La Malfaisance du capitalisme actuel.*  
Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural.* Nos Evêques
- 289-290. *Catechisme de l'organisation corporative.*  
P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praestantissimum ».* S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique.* Jean Filion
293. *Pour que vive notre français.*  
P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieux.*  
R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catechisme d'éducation syndicale.*  
P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français.* Olivar Asselin
297. *Pour un ordre nouveau.*  
Mgr Deaneanleu et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste.* Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collectée sur la tempérançe.*  
Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.*  
Mgr Wilfrid Lebon
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.*  
Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire.* François-Xavier Boudreault
305. *L'Église et les grands problèmes de l'heure présente.* S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle.* Maxim Caron
307. *La Législation anticommuniste dans le monde.* E. S. P.
308. *La Paix.* S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.*  
R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».* S. S. Pie XII
311. *Tempérançe.* Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.* F.-A. Angers, L.-M. Gouin,  
E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

313. *La Canalisation du Saint-Laurent.*  
Paul-Henri Guimont
314. *Notre relèvement économique.*  
R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social.* Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.*  
S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *La Samaritanisme moderne ou Service social.*  
R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique.*  
R. P. Archambault, S. J.
321. *La Racisme.* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites.* Jean Guiraud
323. *L'Éducation nationale.* Abbé P.-Em. Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.*  
R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France.* E. S. P.
326. *La Communauté des saints. (Allocutions et lettres — I)*  
S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.*  
Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste. (Allocutions et lettres — II)*  
S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.*  
R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.*  
E. S. P.
334. *La Société contemporaine.* Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau. (Allocutions et lettres — III)*  
S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.*  
Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Rivières).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
341. *Providence divine. (Allocutions et lettres — IV)*  
S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
344. *Jubilé épiscopal. (Allocutions et lettres — V)*  
S. S. Pie XII
345. *Le Droit de Suffrage.* Georges Pelletier
346. *L'Expérience communiste sociale en Russie.*  
B. S.
347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie.* Maximilien Caron
348. *Les Bienfaits du mariage. (Allocutions et lettres — VI)*  
S. S. Pie XII
349. *Les Associations neutres.* Mgr Desranleau
350. *Petit Guide moral du législateur.*  
P. Richard Arès, S. J.
351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école.* J. O. C.
352. *Le plus grand péril.* R. P. Archambault, S. J.
353. *Le Secrétariat permanent d'Éducation.*  
R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
354. *Message de Noël 1942. (Allocutions et lettres — VII)*  
S. S. Pie XII
355. *L'Organisation corporative portugaise.*  
Oliveira Salazar
356. *Les Sources de l'Action catholique.*  
R. P. Archambault, S. J.
357. *Le Rôle du syndic municipal.* G.-E. Marquis
358. *L'Épargne.* J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux  
N. B. — Les numéros omis sont épuisés
359. *Soucis de l'Église. (Allocutions et lettres — VIII)*  
S. S. Pie XII
- 360-361. *Pour un Ordre meilleur.*  
R. P. Archambault, S. J.
363. *Message au monde entier. (Allocutions et lettres — IX)*  
S. S. Pie XII
364. *Qui réorganisera l'Europe?* Théodore Assel
365. *L'Église et le nationalisme.*  
P. Richard Arès, S. J.
366. *Tout un peuple se dresse...* E. S. P.
367. *Catéchisme du Côtisme — I.*  
R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.
368. *Écoles « nationales »* R. P. L. C. de Léry.
369. *L'Aide à la Colonisation.* En collaboration
370. *Le Droit, soutien de l'ordre international.*  
Antonio Peres
371. *Pour restaurer la famille.*  
R. P. Archambault, S. J.
372. *Contre la prostitution.* E. S. P.
- 373-374. *Semaine nationale de la Famille.*  
E. S. P.
375. *La Démocratie. (Allocutions et lettres — X)*  
S. S. Pie XII
376. *Catéchisme du Côtisme — II. (Devoirs de lecteur).* R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.
377. *La libération de la classe ouvrière.* Paul Beauregard
378. *La Colonisation dans le Québec.* E. S. P.
379. *Réforme de l'entreprise.* Patrons chrétiens
380. *La Cité nouvelle.* U. E. P.
381. *Le vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada.* E. S. P.
383. *La Moralité publique.*  
P. Archambault, S. J.
384. *La situation du catholicisme au Canada.*  
Mgr Paul Beauregard
385. *Le Règne social de Jésus-Christ.*  
S. Exc. Mgr Douvrou
386. *Le problème de la nationalisation.*  
PP. Villain et Bigo, S. J.
- 387-388. *Notre jeunesse.* S. Exc. Mgr Courchesne
389. *Croisade de pureté.* Nos Evêques
390. *La Vague communiste.* E. S. P.
391. *La pensée sociale du Canada français.*  
Sœur Marie-Agnès de Rome Gaudet
392. *Le pluralisme syndical.*  
Gaston Tessier et Henri Paure
393. *Pour la Restauration nationale.*  
Cardinaux et archevêques de France
394. *Le problème de la jeunesse.*  
R. P. Archambault, S. J.
395. *Nationalisation et Organisation corporative.*  
E. S. P.
396. *L'État portugais.* Olivier Salazar  
et S. Em. le cardinal Cerejeira
397. *Le Logement populaire.* R. P. Archambault, S. J.
398. *Questions d'éducation.*  
R. P. Pacifique Émond, O. F. M.
399. *Communisme à la conquête du monde.* E. S. P.
400. *L'Action catholique italienne.* S. S. Pie XII
401. *Les Mouvements catholiques de jeunesse.*  
R. P. Delcuve, S. J.
402. *Catéchisme du Côtisme — III (Qualifications de l'élu).* R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.
403. *Jeunesse ouvrière.* E. S. P.
404. *Logique sociale.* S. Exc. Mgr Douvrou
405. *La Coopération.* Louis-de-Gonzague Fortin
406. *Femme d'habitant 1947.* Mme Gaudet-Sauvé
407. *Dirigisme et Corporatisme.* Jean Dauvin

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs  
la responsabilité de ses écrits.

